

La RIA, on vous explique tout !

Chers enseignants, et salariés des établissements d'enseignement privés, actifs ou retraités
Vous voulez profiter de la rentrée scolaire pour **changer de mutuelle** mais la **résiliation** vous semble longue et fastidieuse ?

La MNEC vous explique et vous accompagne dans cette démarche avec **la Résiliation Infra Annuelle (RIA)**.

La RIA, qu'est-ce que c'est ? Cette nouvelle réglementation **vous permet de résilier**, après un an de souscription, votre contrat de complémentaire santé, **à tout moment, sans frais ni pénalité**. Auparavant, cette faculté ne pouvait être exercée qu'une fois par an.

La MNEC vous propose de **prendre en charge les formalités de résiliation** afin de vous éviter des démarches parfois compliquées... Nos conseillers vous guideront également dans le choix de la **garantie la plus adaptée à vos besoins !**

Nous accompagnons avec bienveillance, simplicité et agilité les salariés, enseignants, parents d'élèves et d'anciens élèves de **l'enseignement privé depuis 1968**.

Pour en savoir plus sur notre histoire et nos garanties, rendez-vous sur www.mnec.fr !

Faites directement votre devis en ligne par [ici](#) ou contactez nos conseillers !

Rappel : La MNEC est éligible au remboursement des 15 € du Rectorat pour les enseignants agents de l'état.

**Pour tout nouveau contrat Santé Mnec
1 mois de cotisation est offert aux adhérents du SYNEP CFE-CGC**

Nos conseillers sont là pour vous accompagner dans le choix de la garantie la plus adaptée à vos besoins :

Quentin LOUIS-JOSEPH
Responsable du Développement Mnec
qlouisjoseph@identites-mutuelle.com
Tel : 06 20 29 36 11

Mathieu LELIEVRE
Chargé de Développement Commercial
Région Ouest
mlieuvre@identites-mutuelle.com
Tel : 06 21 63 34 78